

PRÉFÈTE DE L'ALLIER

Préfecture Direction de la citoyenneté et de la légalité

Direction de la citoyennete et de la legalité Service du conseil et du contrôle des collectivités territoriales

Bureau du conseil et du contrôle budgétaire et des dotations de l'Etat

Affaire suivie par : Gilles LEPRON Tél : 04 70 48 33 69

gilles.lepron@allier.gouv.fr

N°27/2018

Moulins, le

23 AVR. 2018

La préfète de l'Allier

à

- Monsieur le Président du Conseil Départemental
- Mesdames et Messieurs les Maires du département
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre
- Mesdames les Sous- Préfets de Vichy et Montluçon (en communication)

Objet : Guide pratique du vote des taux des impôts directs locaux et taxes assimilées

J'ai l'honneur de vous informer qu'un guide pratique relatif au vote des taux des impôts directs locaux et taxes assimilées est mis en ligne sur le site des services de l'État dans l'Allier => politiques publiques => relations avec les collectivités territoriales => fiscalité locale.

Les services de la Préfecture et des Sous-Préfectures se tiennent à votre disposition pour vous fournir tous renseignements complémentaires.

Pour la Préfète et par délégation, Le Secrétaire Général par intérim, La Sous-Préfète de Montluçon.

Marie-Thérèse DELAUNAY